

L'INSULAIRE

2009 - L'année du phare

Pour que vive la CPICIV...

Les remises en question sont souvent l'occasion d'un examen de conscience qui permet de regarder le chemin parcouru dans un contexte donné pour mieux envisager celui qui s'ouvre devant nous et qui offre de nouvelles perspectives tout comme de nouveaux moyens d'intervention. Par exemple, en ce qui concerne notre « Petite Île », il y a des objectifs immuables qui s'inscrivent parmi ceux poursuivis par la CPICIV. Ainsi en est-il de la conservation et la protection de l'environnement de l'Île Verte. Toutefois, sur ce plan, il faut avouer que l'horizon initial de la fin des années 70 n'est plus du tout le même aujourd'hui. Chacun et chacune en conviendront. Les choses ont évoluées depuis ce temps. Les gens également. Les développements se sont accentués chaque année amenant, sur ce plan, leur cortège de nouveautés et d'imprévus. Et, qui plus est, ce processus ne paraît pas devoir s'arrêter à court terme.

Sur cette base et après mûre réflexion, tout en maintenant le cap sur la défense de notre milieu environnemental et des intérêts des propriétaires et citoyens de l'Île Verte, il est apparu aux membres du conseil d'administration qu'il serait justifié de réexaminer l'ensemble des objectifs de la CPICIV à la lumière du contexte des réalités nouvelles pour mieux réorienter ses actions et les ajuster au goût de l'heure. Enfin il a été décidé de revoir les assises de la CPICIV et on envisage d'en faire un élément majeur de la prochaine assemblée générale annuelle. C'est principalement dans cette optique que se sont déroulées les rencontres des membres du conseil d'administration de la CPICIV au cours de la saison dernière et que la réingénierie de cet organisme figurait prioritairement parmi les sujets de discussion.

SOMMAIRE

PAGE 1 •

Pour que vive la CPICIV

PAGE 2 •

Pour que vive la CPICIV, suite

PAGE 3 •

Lauréats 2007

PAGE 4 •

Edward Cannon, maître maçon

PAGE 5 •

Être insulaire

PAGE 6 •

Nouvelles de la biblio

PAGE 7 •

La fabrique existe toujours / Joe Manni

PAGE 8 •

Divers

Plus précisément, c'est lors de la réunion du 10 octobre, à la suite de l'examen d'un document de réflexions, nourri par les commentaires de chacun des administrateurs, que les dispositions ont été prises pour que des efforts soient consacrés, dans les mois à venir, à la révision des objectifs et des règlements de la CPICIV. Soulignons au passage, que ces éléments structuraux de l'organisme n'ont jamais été modifiés depuis sa fondation, il y a bientôt une vingtaine d'années.

Ce qui vient d'être identifié comme une étape nécessaire de la réingénierie de la CPICIV, bien que d'ordre rationnel et pratique, n'est cependant pas le point le plus essentiel de la remise en question dont il est question dans le présent message. L'autre point discuté lors de cette réunion d'octobre est moins technique que le précédent et porte plus à conséquence. À mon avis, il est plus « touché » (prononcer ce mot à l'anglaise et ça vous en donnera la portée et le sens). Enfin c'est plus délicat et plus sérieux pour la suite des choses ... C'est une question de survie pour la CPICIV ... Ici je m'arrête pour respirer un peu et relire cet extrait des minutes de la réunion. Constatez par vous-mêmes :

6 c) Relève au conseil d'administration

Bien qu'à regret, la décision non équivoque signifiée par le président et par le secrétaire de ne pas soumettre leur candidature en 2009, pour occuper un poste d'administrateur au conseil d'administration de la CPICIV, pour des raisons médicales de différentes natures, souligne l'importance et l'urgence d'une recherche de volontaires pour occuper ces postes ou d'autres, à défaut de trouver une relève à l'interne. Tous sont conscients que le futur fonctionnement de la CPICIV dépend des efforts qui seront consentis à cette recherche.

On comprendra, pour ceux et celles qui savent, qu'il n'est pas nécessaire d'épiloguer bien longtemps sur les raisons invoquées. Les concernés en ont déjà assez avec la fatalité du fardeau qui les afflige, pour en remettre ; ils doivent maintenant conserver leur énergie pour en supporter le poids. Il va s'en dire que cette annonce simultanée, non concertée, a provoqué un moment de silence ... Soudainement, on aurait dit que l'imprévisible, l'impensable était arrivé. Tous réalisaient aussi la nécessité de réagir pour éviter l'irréparable. D'où cette décision prise en fin de réunion dont le texte paraît ci-dessous :

7 b) Création d'un comité de relève des officiers de la CPICIV

Conséquemment au départ annoncé du président et du secrétaire trésorier à la fin du présent terme, il est unanimement résolu de procéder immédiatement à la formation d'un comité de relève ayant pour mandat de rechercher des candidats pouvant occuper ces postes. Ce comité sera formé de Guy Langelier, Raymond Pelletier et Bernard Gagnon et aura le pouvoir de s'adjoindre tout(e) propriétaire à l'île qui pourrait contribuer à cette recherche.

Voilà donc les choses dites sur une réalité qui nous rattrape et qui se trouve justement à être celle qui était évoquée dans la page éditoriale du dernier *Insulaire* où un appel à tous et à toutes avait été lancé au sujet de la relève pour nos organisations de l'île. Fallait les dire ces choses. Aussi choquantes qu'elles paraissent (au sens de bouleversantes et provocatrices de choc).

Que dire de plus qui soit plus clair? Il ne faut pas croire cependant que c'est la fin du monde qui est ici annoncée! Vous savez, les personnes en cause dans le changement qui s'amorce

ne prétendent pas que leur départ de l'organisation revête une importance telle que l'existence même de cette organisation soit mise en cause. Ils ne se sentent pas irremplaçables. Nullement. Mais si cela s'avérait, permettez-moi de vous dire ma grande déception! Est-ce que cela démontrerait que la CPICIV n'a plus vraiment sa place comme support à la vie sociale de notre petite société ? Qu'il n'y a vraiment pas de relève à Notre-Dame-des-Sept-Douleurs? Que l'envie de participer au développement articulé et progressif du milieu n'existe plus? Que l'on se fout éperdument que la CPICIV existe ou non?

Vous comprenez que ces paroles sont de la pure provocation! Allez, on sait bien qu'il y aura de la relève qui va se pointer et que la diversité espérée des forces vives existe parmi nous. Suffit qu'elle s'exprime. L'organisation est en bonne santé financière, les projets ne manquent pas, son sociétariat n'a jamais été aussi élevé - 165 membres en règle - ce qui démontre quand même le grand intérêt qu'on lui porte. Autrement, faudrait croire que cela c'est de la frime et que l'on renouvelle son adhésion par habitude, sans réfléchir, ou seulement pour faire plaisir à ceux qui s'occupent du recrutement ... On voit bien que ça n'a pas d'allure de réfléchir comme ça!

Me reste à vous dire, à tous et à toutes, ma satisfaction d'avoir pu contribuer dans l'ordre de mes capacités, au cours des douze dernières années où j'ai fait partie du conseil d'administration de la CPICIV, au développement de notre petite communauté. Je demeurerai membre de l'organisation, bien sur, et je continuerai de la supporter à la mesure de mes forces qui s'amointrissent et de ce temps et de cette liberté qui ne m'appartiennent plus maintenant de façon aussi large qu'auparavant...

Merci du support manifesté pendant mon passage à la direction de notre organisation. Une organisation nécessaire qui doit absolument continuer à vivre pour que notre milieu conserve sa valeur inestimable. Que ceux et celles qui veulent se manifester se lèvent pour la relève! C'est mon vœu le plus ardent. C'est aussi, j'en suis persuadé, celui de Jean-Paul qui a assumé de façon indéfectible le poste de secrétaire depuis près de vingt ans.

Que le temps des Fêtes qui s'amorce apporte à tous et à toutes la plénitude et la sérénité d'une vie bien remplie et la santé nécessaire pour en supporter les aléas.

Gilles Shooner

ÉCRIVEZ!
ÉCRIVEZ!
ÉCRIVEZ!
ÉCRIVEZ!
ÉCRIVEZ!

*L'Insulaire permet à tous
les Verdoyants de s'exprimer.
La diversité des articles et des sujets
devient donc le reflet des intérêts
et du partage essentiels à la santé
de notre communauté!*

Le comité consultatif d'urbanisme (CCU) a confié, pour une septième année, à un comité, formé de Jean-Bernard Ouellet, Charles Méthé et Jean-Claude Tardif, la tâche de choisir les gagnants du programme de reconnaissance. Rappelons que les objectifs du programme sont les suivants.

1. Reconnaître les interventions qui favorisent la sauvegarde ou la mise en valeur du patrimoine bâti et naturel de l'île.
2. Encourager les propriétaires, les commerçants et les pouvoirs publics à investir en faveur de l'amélioration du patrimoine bâti et naturel de l'île.
3. Faire œuvre d'éducation populaire en faveur de l'application du plan d'implantation et d'intégration architecturale de l'île.

A-Catégorie secteur privé.

1. Construction neuve d'un bâtiment principal. **La maison de Joseph-Marie Fraser**
2. Construction neuve d'un bâtiment secondaire. **La grange/atelier du couple Bournival-Poitras.**
3. Restauration ou rénovation d'une maison ou d'un chalet. **La maison de Hélène Dionne et Marco Slight et la maison de Nicole Picard et autres.** (Note : Jean-Claude Tardif s'est retiré de la discussion et de la décision à cet item).
4. Restauration ou rénovation d'un bâtiment secondaire. Aucune mention.
5. Entretien et mise en valeur d'un ensemble bâti. **Propriété de Léo Fraser.**
6. Aménagement paysager. Aucune mention.

B- Catégorie institutionnelle et commerciale

- 1-Travaux de construction, rénovation, restauration, mise en valeur du patrimoine bâti. **La belle Verte.**
- 2-Aménagement paysager. Aucune mention.

Le comité de sélection recommande au CCU et à la municipalité de poursuivre l'expérience l'an prochain et encourage la population à continuer à embellir l'île.

Jean-Claude Tardif
Pour le comité de sélection et le CCU
Le 31 juillet 2008.



Pour souligner le 200^{ème} anniversaire de notre phare, une page de son histoire vous sera proposée dans chaque parution de l'Insulaire de cette année.

Le phare de l'Île Verte n'a pas été construit par n'importe qui!
Le constructeur est nul autre que

EDWARD CANNON, MAÎTRE MAÇON

par Jean Cloutier

Edward Cannon, maître maçon et homme d'affaires, est né en 1739 dans le comté de Wexford en Irlande. Il épouse Helena (Eleanor) Murphy en 1764 et ensemble ils auront 11 enfants. Edward Cannon est mort à Québec le 8 juillet 1814.

Il semble que la persécution politique contre les Catholiques serait la cause de son départ de l'Irlande vers le Canada. En 1774, il réside à St-John's où il exerce son métier de maçon. Après 20 ans à Terre-Neuve, il conclut que dans toute la colonie britannique, seul le Bas-Canada français catholique correspond à ses valeurs et c'est ainsi qu'en 1795, la famille Cannon s'installe à Québec. Edward confie alors ses filles aux soins des Ursulines, puis, ses fils aînés Ambrose et Laurence, se joignent à lui comme partenaires dans l'entreprise familiale où Edward agit comme Maître Maçon Architecte. Son autre fils, John, s'ajoute au groupe à partir de 1800. En 1808, John devient cofondateur de l'entreprise Edward Cannon and Sons, qu'il dirigea de 1809 à 1814.

Le 30 avril 1800, William Vondenvelden, inspecteur des chemins, rues et ruelles de la ville de Québec, octroie l'un des premiers contrats d'Edward Cannon : 700 à 800 toises carrées de pavés pour la rue Saint-Pierre. En 1803, Cannon achète une demeure de pierres sur la rue Ste-Geneviève (sur le Cap) à Québec dans un secteur où les gens influents résidaient. Par la suite, il entreprend la maçonnerie de l'église anglicane de Québec (**The Cathedral of the Holy Trinity**) dont la première pierre fut posée le 11 août 1800 par le Lieutenant Gouverneur lui-même, Sir Robert



d'Edward Cannon. Le contrat de l'église anglicane terminé, Cannon s'engage à construire pour les fabriciens de Baie Saint-Paul une rallonge en pierre, comprenant deux chapelles et une sacristie, à l'église de cette paroisse. Le 25 mars 1805, Cannon obtient le contrat de la construction du Morgan Building, mieux connu sous le nom de l'**Hôtel Union** (aujourd'hui l'édifice de l'information touristique). Ce bel hôtel de trois étages était situé au

coin de la rue Sainte-Anne et de la Place d'Armes, tout près de la cathédrale anglicane.



Shore Milnes. Cet ouvrage très important sera terminé en mai 1804 par la pose de la dernière pierre pourvue d'une inscription

Le 17 mars 1806, la Trinity House de Québec fait paraître dans les journaux qu'elle est à la recherche d'un constructeur pour ériger un phare sur l'Île Verte et que les **soumissions** doivent leur parvenir avant le 15 avril.



C'est Edward Cannon qui est retenu pour cette tâche. Le 15 mai suivant, il fait partie du premier voyage sur l'Île Verte pour identifier l'emplacement du futur phare à construire. Son offre de services, datée du 20 mai 1806, est acceptée et le contrat avec la Trinity House est conclu le 21 juin. Cannon commence à transporter les matériaux dans les jours suivants. Le 12 août, il informe la Trinity House que la tour sera bientôt prête à recevoir la structure de bois du dernier étage nécessaire à l'installation de la lanterne. C'est à Jean-Baptiste Bédard que reviendra le contrat de fabriquer cette structure de bois. Ce dernier avait déjà travaillé avec Cannon car c'est lui qui avait construit le clocher de la cathédrale anglicane. La tour est terminée le 25 novembre de

la même année et devra être fermée et placardée jusqu'à l'arrivée de la lanterne en juillet 1809.

En 1808, c'est la prison de Québec (aujourd'hui Morrin College) qui est entreprise par la famille Cannon d'après les plans de François Baillargé. Le mérite en revient surtout à John qui depuis 1809 a pris la tête de l'entreprise. Edward est âgé de 70 ans à ce moment et maintiendra son activité régulière jusqu'à sa mort, signant un dernier contrat en août 1813. Edward Cannon est décédé le 28 juillet 1814 dans sa maison de la rue Sainte-Geneviève à Québec. Il fut enterré au Cimetière des Picotés en la présence de plusieurs gens importants dont l'architecte François Baillargé.

Vivre sur une île... La solitude vivifie... l'isolement tue.

ÊTRE INSULAIRE

JEAN-CLAUDE TARDIF

« Les îles! On passe par tous les états d'âme quand on est Insulaire et qu'on s'intéresse à l'insularité. Un jour on a l'impression d'être reine et maîtresse d'un royaume bien protégé; un autre jour, le poids des responsabilités vous fait courber l'échine. L'Insulaire oscille entre partir et rester là, entre le passé et l'avenir, entre la conservation et le développement, entre l'ici et l'ailleurs. »

Hélène Chevrier, Îles-de-la-Madeleine

L'insularité, selon le dictionnaire, c'est l'ensemble des phénomènes géographiques caractéristiques d'une île. Par extension, ce terme permet de définir les conditions de vie des Insulaires. Qui connaît bien une île en particulier? Qui est le mieux en mesure d'en parler, sinon les Insulaires eux-mêmes? Depuis deux cents ans, une petite population a choisi de vivre sur l'Île Verte. Quelques Amérindiens les ont précédés. Un certain Peter Fraser l'a reçue en concession à la fin du 18^e siècle mais sans l'habiter vraiment. Les premiers habitants sont arrivés ensuite. Au début des années '40, on a pu compter jusqu'à 425 insulaires sur cette île qui ne dépasse pas 13 kilomètres de longueur par deux de largeur.

Aujourd'hui, on compte une centaine de résidents sur l'île. Quand on les interroge, que nous révèlent-ils de leur condition d'Insulaires? Traverse, mauvaises traverses, marées, grandes marées, petites marées, pont de glace, isolement, éloignement des services, fermeture des écoles, loisirs restreints,

difficulté d'approvisionnement, ressources limitées, milieu fragile, pénurie d'eau potable, coût élevé de construction, bref, que des contraintes. C'est à se demander pourquoi ils s'accrochent tant à vivre sur une île? Pourquoi, sachant cela, de nouveaux arrivants s'installent-ils sur cette île pour y passer de longues périodes, quelquefois leur retraite?

En 1998, un premier rassemblement d'Insulaires s'est tenu à l'Isle-aux-Coudres. Ils provenaient des îles rurales du Saint-Laurent, de l'Île de Grâce, aux Îles-de-la-Madeleine, en passant par l'Île Verte. Le principal constat a été fait par Jacques Groulx, alors président de Solidarité Rurale : Toutes les îles appartiennent au monde rural et possèdent une culture, une histoire et un patrimoine excessivement riche et unique. En même temps, toutes les îles s'abreuvant à la richesse du fleuve. Que ce soit pour son poisson, ses baleines, ses voitures d'eau, ses paysages et ses couchers de soleil, le fleuve est un atout non seulement pour le tourisme, mais également pour les Insulaires eux-mêmes.

Être Insulaire, c'est être différent. Cette différence se retrouve souvent dans le regard de l'autre. « Comment vous vous organisez pour l'électricité et le téléphone? Que faites-vous pour sortir lorsqu'il n'y a pas de bateau ou que la mer est trop basse? »

Toutes les îles partagent un problème de développement. Deux courants s'affrontent. D'une part, il faut des projets et des investissements pour assurer la survie de l'île et des Insulaires. D'autre part, on veut limiter les conséquences du développement telle la circulation automobile, l'approvisionnement en eau potable, la disposition des eaux usées et des déchets, l'accès public au fleuve.

Toutes les îles sont convoitées par les touristes. Sans cette ressource, on craint que l'île se vide de sa jeunesse et de ses forces vives. Si cette ressource est trop abondante, on craint les mêmes conséquences pour ses habitants plus âgés et sédentaires à la recherche de quiétude.

En résumé, l'insularité, selon l'UNESCO, fait appel à des concepts comme le développement durable, la diversité, l'ouverture et la dépendance, le transport, la démographie, les ressources naturelles, l'aménagement du territoire, l'eau, l'énergie, la conservation, les écosystèmes côtiers et marins, la foresterie, les pêches, l'agriculture, le tourisme et les services connexes.

Le principal défi repose sur la capacité de coopération : coopération intérieure et coopération extérieure. Les objectifs de la Corporation des propriétaires de l'Île pour

la conservation de l'Île Verte représentent un exemple à suivre. Verra-t-on un jour la création d'une « Société des îles du Saint-Laurent »? Travailler conjointement et coopérer entre citoyens insulaires est tout aussi important que la coopération qui doit exister au sein d'une collectivité.

Malgré les multiples contraintes des îles et les doutes qui assaillent tout Insulaire, rester là l'emporte sur partir.



Plusieurs activités organisées par la bibliothèque ont encore eu lieu cet été. Celles-ci ont été possibles grâce à la collaboration de nombreux insulaires. Un regard sur chacune de ces activités révèle une vie culturelle active.

Le club de lecture des jeunes

Depuis plusieurs années, grâce à l'implication des parents, un club de lecture est offert aux enfants présents à l'île au cours de l'été. Cette année ne fait pas exception. En effet, des dizaines d'enfants ont fréquenté la bibliothèque. Une fois par semaine, les enfants échangeaient les livres empruntés à la bibliothèque et participaient à diverses activités. De la fabrication d'un herbier à l'apprentissage du mime et à l'écoute d'une histoire, les enfants, de plus en plus nombreux à l'île, formaient une communauté qu'il faisait bon côtoyer. Merci à Maryse, le cœur de cette activité, à Johanne, Laure, Brigitte, Claudine, Christine, Rodrigo et tous les autres qui seraient oubliés ici.

Les mardis de la culture

Du 8 juillet au 26 août, six conférences et deux films ont constitué les activités des «Mardis de la culture ». La diversité de thèmes était intéressante : des champignons forestiers à la biographie du marin Elzéar Bernier ; de la description de la vie d'insulaires à celle des Hindous de l'Inde en passant par une réflexion sur notre système de santé. Semaine après semaine, une soixantaine de personnes ont participé à des échanges avec une écrivaine, Marjolaine St-Pierre, un cinéaste, Hugo Latulippe, et divers conférenciers, Steve Plante, Jean Cloutier, Pierre-Henry Fontaine, André Fortin, Jocelyn Lindsay et Gilbert Delage. Soulignons que les bénévoles de la bibliothèque ont été soutenues par André Cloutier, du Comité des loisirs et de la culture et par le Comité du 200^e anniversaire du phare de l'île Verte qui a planifié les trois activités traitant de l'insularité.

L'atelier d'écriture

À la fin juillet, Charlotte Gingras offrait à une quinzaine de personnes un atelier d'écriture... à la plus grande satisfaction des participants.



Des nouvelles de la bibliothèque

Jocelyn Lindsay



Et le futur ?

Par notre affiliation au réseau des bibliothèques, de nombreuses autres activités pourraient être offertes à la bibliothèque : des rencontres avec des auteurs, des expositions thématiques, des animations culturelles, etc. Mais pour le moment, le nombre d'activités est limité car nous ne pouvons pas prévoir dans quels lieux elles se dérouleraient. En effet, la contamination des lieux actuels, l'école Fraser et l'église, a provoqué le déménagement de la bibliothèque, tout comme les bureaux de la municipalité, au presbytère.

Les rénovations requises sont si importantes qu'une réflexion en profondeur, en autres, sur l'avenir des activités de la bibliothèque est nécessaire. Faudra-t-il les limiter, les maintenir ou les développer? Nous y reviendrons lors de la présentation du projet par le Conseil municipal.

Entre-temps, les heures d'ouverture de la bibliothèque pour l'hiver 2009 sont de 13 heures à 14 heures les mercredis au presbytère.

Line Boyer

OUI !

La Fabrique de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs existe toujours.

En effet, malgré la récente cession de ses biens immobiliers à la municipalité votre Fabrique existe toujours et son statut juridique n'a pas changé, tant du point de vue religieux que du point de vue civil.

Le constat d'un amoindrissement constant des revenus de la Fabrique, au cours des dernières années, créant des déficits croissants, a obligé son conseil d'administration à une analyse sérieuse de son fonctionnement. À la suite de cette étude, les administrateurs ont conclu que nous devons céder nos biens immobiliers et conserver les biens mobiliers utiles à nos responsabilités.

Une suite logique de ces conclusions a conduit à des consultations avec les autorités du l'archidiocèse de

Rimouski afin d'obtenir leur aval, en conformité avec la Loi des Fabriques du Québec, et ainsi de nous permettre de procéder à la réalisation de nos nouveaux objectifs.

Après réflexion, il est devenu évident que nos biens immobiliers étaient la propriété de tous les Insulaires, tant de souche que d'adoption, et qu'ainsi, en toute logique, nous devions donc proposer ces biens à la municipalité, le seul corps représentant tous nos concitoyens et possédant l'administration et les pouvoirs nécessaires à une gestion communautaire.

Le conseil municipal a accepté notre offre et consenti, en contrepartie, à nous assurer d'un lieu de prière adéquat à l'intérieur du presbytère ainsi que de l'entretien du cimetière de l'Île.

Préalablement à nos discussions avec la Municipalité nous avons demandé à des professionnels qualifiés de procéder à une évaluation de nos biens, tant mobiliers qu'immobiliers

afin d'établir une base à nos travaux et responsabilités pour l'avenir.

Le conseil de fabrique structurera son fonctionnement au cours des prochains mois et assurera l'établissement d'un règlement assurant la bonne administration religieuse du cimetière.

C'est de cette façon que s'est faite la mutation de notre Fabrique et que nous pouvons maintenant assurer sa survie avec la collaboration d'un conseil de fabrique, nommé par décret de Mgr Bertrand Blanchet et confirmé par son successeur Mgr Pierre-André Fournier. Ce conseil est composé de Gisèle Pharand, Claudette Fraser, Jacynthe Dionne, André Cloutier, Raymond Pelletier et J. Paul Deschênes.

Grand merci à Gilbert Delage, aux membres du conseil municipal ainsi qu'aux membres du conseil de fabrique qui ont rendu possible cette réorganisation.

J. Paul Deschênes, président.

L'un des nôtres nous a quittés ...

En 1962, Joseph A. Manni rencontra l'amour de sa vie, une Verdoyante nommée Lise Lévesque, expatriée par la force des choses à Montréal et l'épousa. Ayant courtisé l'Île Verte à quelques reprises, il en tombe littéralement amoureux trente ans plus tard. Après avoir acquis avec son épouse un chalet au Bout-d'en-Haut et y avoir passé de magnifiques moments, il fait maintenant de l'Île Verte le lieu de son repos éternel.

Entouré de sa famille et de ses amis, Joe est décédé le 6 août 2008 suite à un courageux combat contre le cancer.

Il laisse dans le deuil son épouse chérie Lise, ses filles Nina (Peter), Lisane (Gerry), Nathalie (Sylvain) et Carmela (George Thomas). Il était adoré par ses petits-enfants Stéphanie, Anthony, Catherine, Zachary, Tristan, Jordan, Vincent, Alexandre, Joey et Lisa. Il était aimé par ses frères Johnny (Manon) et André (Flossie), ainsi que plusieurs parents et amis.

Joseph était un membre retraité de la Gendarmerie Royale Canadienne qu'il a servie avec fierté durant plus de 23 ans.

Joe est maintenant un Verdoyant ...

André Lévesque



HORAIRE DE L'HÉLICO :

Aussi dans le site d'INTER-RIVES

<http://www.inter-rives.qc.ca/horhelico.html>

HORAIRE DES FÊTES

L'horaire régulier et les dimanches
seront maintenus durant la période des Fêtes

HORAIRE RÉGULIER :

Lundi, mercredi et vendredi :

De 8 h à 9 h 30 et de 14 h à 15 h 30

HORAIRE :

À tous les dimanches p.m. de 14 h à 15 h 30

Premier samedi du mois : de 8 h à 9 h 30

06 Décembre 2008

10 Janvier 2009 - réunion du Conseil

07 Février 2009 (si nécessaire)

07 Mars 2009 (si nécessaire)

04 Avril 2009 (si nécessaire)

*« Meilleurs vœux
d'inspiration! »
L'équipe de L'Insulaire*

ÉCRIVEZ!



**CE NUMÉRO DE L'INSULAIRE
VOUS EST OFFERT
GRÂCE À UNE CONTRIBUTION DE LA
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS
DU PARC ET VILLERAY**



Comité de rédaction

Responsable-CPICIV : J.Paul Deschênes

Montage : Robert Desrosiers

Correction : Danielle Pitre

Nous joindre :

jpddes@videotron.ca